

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire Droneau, LORIENT

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472 -98 Rennes

Abonnement 1 an soit 4 numéros : 8 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

13

TRIMESTRIEL 4^{ME} ANNÉE — OCTOBRE · NOVEMBRE · DÉCEMBRE 1970 PRIX : 2 FR. 75

Après les Cérémonies du 25^e Anniversaire de la Capitulation des troupes allemandes enfermées dans Lorient



LORIENT, 10 Mai 1970. — Une partie des drapeaux des Associations patriotiques lors de l'inauguration de la stèle, commémorant l'entrée des Forces Françaises à Lorient

Anciens Résistants, méfiez-vous... la division ne paie pas

Après les Congrès Départementaux, de l'Union Nationale des Anciens Déportés, Internés, Résistants et Familles (U.N.A.D.I.F.) le 12 Avril, à Carnac et de la Fédération Nationale des Déportés, Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.) le 19 Avril, à Quiberon, vous avez pu lire dans les colonnes des journaux régionaux que ces deux associations de Victimes des Camps de la Mort n'étaient pas d'accord sur l'Union des Déportés et Internés au sein d'une seule association. La position de l'U.N.A.D.I.F. ne laisse aucun espoir d'union.

Notre journal dans son n° 12 a reproduit les comptes rendus des 2 congrès, insérés dans les

journaux régionaux au cours de la deuxième quinzaine du mois d'Avril.

Non contents de diviser les Déportés et Internés il fallait effectuer une tentative pour

abattre une nouvelle fois l'Unité de la Résistance.

Le communiqué suivant fut transmis aux journaux régionaux et inséré pendant la semaine du 8 au 14 Juin.

UN APPEL AUX COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RESISTANCE

De nombreux camarades, Résistants de l'Intérieur, Forces Françaises Libres, Déportés Résistants, tous titulaires de la carte verte ont estimé qu'il convenait de rappeler leur idéal commun en ce 30^{ème} anniversaire du premier appel par celui qui fut et demeure par droit d'antériorité le Premier Résistant de France.

Ils se réuniront le Dimanche 14 Juin, à Josselin pour former une union départementale. Les buts de l'union :

— Défendre l'action de la Résistance ;

— Honorer la mémoire de nos disparus ;

— Maintenir la camaraderie dans le respect d'un idéal commun, sont strictement apolitiques.

L'association se compose :

1° — de membres actifs titulaires de la carte verte ;

2° — de membres alliés, veuves, épouses, ascendants ou descendants de Résistants.

M. le Préfet du Morbihan C.V.R. a bien voulu accepter la présidence d'honneur avec M. Le Duc de Rohan, Maire de Josselin et fils de Résistant.

Seront présents : M. Vigouroux, Président de l'U.N.A.D.I.F., le Lieutenant-Colonel Caro commandant à Saint-Marcel, le Général de Kersauson, Président des F.F.L. du Morbihan.

PROGRAMME DU 14 JUIN

10 heures : Réunion au Cinéma Beaumanoir, rue des Douves à Josselin (voitures parquées au Champ de Foire) ;

11 h. 15 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts ;

11 h. 30 : Messe à la Basilique ;

12 h. 30 : Repas à l'Hôtel de France, Place Notre-Dame, 25 frs tout compris.

Faire connaître les adhésions avant le 10 Juin, à M. le Lieutenant-Colonel Caro, 7, Rue Briand. Tél. 202 à Josselin. Après cette date, directement à l'Hôtel.

Cette manœuvre a échoué grâce à la compréhension de

quelques C.V.R. présents à la réunion mais ce n'est que partie remise.

Il n'y a pas une semaine au cours de laquelle vous ne lisez dans votre journal quotidien un communiqué vantant les avantages de l'adhésion à une association de décorés ou à une Amicale de Régiment.

Pendant ce temps personne ne se soucie des forclusions ni des difficultés accumulées pour contraindre les Anciens Patriotes Clandestins à abandonner leur droit à réparation.

Les soldats de l'Armée régulière, c'est-à-dire ceux qui ont servi au titre des Forces Françaises de l'Intérieur à compter du 11 Août 1944 (Mor-et Finistère) constatent que leurs services n'ont pas été pris en compte par M. l'Intendant Militaire et que les états nominatifs fournis au lendemain de la libération ont disparu.

Comme cette disparition sert les intérêts de certaines personnalités on comprend mieux pourquoi cet acharnement à vouloir diviser les Anciens de la Résistance, surtout lorsqu'on constate que des agents de l'occupant notoirement connus sont en possession de titres de Résistance obtenus à grands frais.

Les Commissions mises en place après notre Victoire ont saboté nos dossiers, c'est pour cette raison qu'il existe des unités en période de combat depuis le 15 Juin 1943 mais qu'aucun Certificat d'Appartenance à ces unités n'a été attribué à partir de cette date, donc pas question d'en trouver avant et pourtant il fallait bien instruire et armer les soldats avant qu'ils soient aptes à combattre. Il fallait donc les réunir loin des regards des allemands et de leurs agents de nationalité française.

Dans les colonnes des quotidiens régionaux, M. François Massé, Président de l'Amicale F.F.I. de la région d'Auray fait savoir qu'il a été saisi de demandes de renseignements par le Bureau de Recrutement à la suite de demandes de validation des services établies par d'Anciens militaires du 2^{ème} Bataillon F.F.I. du Morbihan.

D'autre part, il s'étonne que certains militaires se réclamant du 2^{ème} Bataillon n'apportent la moindre référence.

Il n'y a pas de raisons à s'étonner du manque de documents prouvant l'appartenance aux unités issues de la Résistance en Bretagne Sud. La position du Colonel Le Garrec alors qu'il se trouvait au Bureau F.F.C.I., les errements divers de ceux qui sont venus nous prendre la main après l'encercllement des allemands dans les différentes « poches », y sont pour beaucoup.

Revenant au 2^{ème} Bataillon F.F.I. du Morbihan. Le Colonel Le Garrec s'était aperçu, malheureusement un peu trop tard, que les ennemis de la Résistance s'étaient servis de lui et lui avaient fait établir des C.A. F.F.I. Modèle National, avec des dates inexactes. A ce sujet je possède une correspondance et des dossiers.

Le Ministère des Armées reconnaît que le 2^{ème} Bataillon F.F.I. du Morbihan se trouvait en PERIODE DE COMBAT, Etat-Major et 1^{ère} Compagnie à compter du 21 SEPTEMBRE 1943, 2^{ème} Compagnie à compter du 1^{er} Mars 1944, 3^{ème} Compagnie à compter du 1^{er} Avril 1944, 4^{ème} Compagnie à compter du 13 Juin 1944, 5^{ème} Compagnie à compter du 1^{er} Avril 1944. (Voir Bulletin Officiel du Ministère de la Guerre N° 328-3. Unités Combattantes de la Résistance - page 195).

Pour qu'une Compagnie et l'Etat-Major se trouve en période de combat le 21 Septembre 1943, il fallait qu'il y ait une organisation avant cette date d'entrée en combat, ne serait-ce que pour armer et instruire les soldats.

Le Colonel Le Garrec m'avait fait savoir qu'il n'avait pas appartenu au Mouvement O.R.A. Il était entré en contact, comme Chef de Groupe, avec le Comité Militaire Régional des F.T.P. en Septembre 1943, à Naizin.

Je serais curieux de connaître combien d'Anciens Résistants, ayant participé à la formation du 2^{ème} Bataillon F.F.I. du Morbihan, se trouvent en possession du Certificat d'Appartenance aux F.F.I., Modèle National, pour des services comptant du 21 Septembre 1943.

Il existe des Unités en période de combat, mais pas de soldats inscrits sur les fiches matriculaires de l'Armée, à croire que les allemands se sont enfermés dans les « Poches » pris de panique devant des fantômes.

Albert LE PRIOL.

SOMMAIRE

- La division ne paie pas. Page 2
- Distinctions Aube Page 3
- La Retraite du Combattant Page 4
- Après la campagne des bons de soutien Page 5
- La Milice contre le Maquis Page 6
- Le Conseil départemental de l'A.N.A.C.R. Page 7
- Nécrologie Pages 8-9-10
- Cérémonies Pages 11-12-13-14
- Crimes commis par les nazis Page 15
- Ephémérides. page 16



La Commission de Rédaction

« AMI ENTENDS-TU »
22, Rue Claire-Droneau
56 - LORIENT

DISTINCTIONS

Nous avons relevé au « Journal Officiel » l'attribution de la Croix de Combattant Volontaire de la Guerre 1939-1945 à de très nombreux membres de notre Association

Guy Cadoret de Lorient, Alphonse Conanec de Guénin, Ernest Culo de Plœmeur, Jean Le Cabellec de Plouay, Jean Le Cren de Lorient, Joseph Le Pichon de Lanester, Pierre Le Touze, Jean Morvan, Louis Robic Ernest Toulgoat de Gourin, Marcel Glais de Naizin, François Le Péricaut de Lorient, Lucien Saoutchik de Lorient, J. Congratel d'Inzinac, René Crouvizier de Lorient, J. Duguin de Languidic, J. Fardel, J. Garin, Jean Guillemot de Gourin, Francis Jan, Louis Kervazo, Le Baron, Léonnie Le Buéguec de Le Croisty, A. Le Bouédec, Joachim Le Bruchec de Quistinic, Auguste

Le Goff de Saint-Caradec-Tré-gomel, J. Le Gouic, François Le Léonnec, A. Tournelin de Gâvres, René Le Calvez.

Nous nous excusons auprès des camarades que nous avons pu oublier.

L'A.N.A.C.R. et « Ami entendstu » félicitent tous les Résistants qui ont obtenu cette distinction considérée comme titre de guerre.

Nous lançons un nouvel appel aux responsables de nos sections locales pour qu'ils nous informent des distinctions, décorations, et aussi, naissances, mariages, décès, survenus dans les familles de nos camarades.



Après la cérémonie du 25^{me} anniversaire de l'entrée des F.F.I. dans Lorient

REPRISE DES CARTES A L'A.N.A.C.R.

Prix de la cotisation pour 1971 : 12 Francs

C. C. P. A.N.A.C.R. 1376-37 Nantes

Renouvellement des abonnements à « Ami entendstu »

Prix de l'abonnement 1971 : 8 Francs

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472-98 Rennes

AUBE

La nuit sinistre a fui, néant de l'espérance.

Aube, émoi blanc du jour, va, poursuis ton errance

A travers les barreaux

Des réduits, des prisons, cellule après cellule !

Aube en linceul baise un adieu, cours somnambule

Saluer les bourreaux !

Le corps gît torturé par les nazis infâmes.

Mais la foi resplendit de la vigueur des flammes

Aux cœurs inassouvis.

Et la sérénité, refusant le blasphème,

Voit ses ailes grandir pour le repos suprême ;

Avec des yeux pâlis.

Le talon rageur crisse, importunant les dalles ;

L'écho surpris s'effare, assourdit de ses râles

Escaliers et couloirs.

Un poing lourd ouvre l'huis, le retient, puis l'entraîne.

C'est l'aube... — Heraus ! la voix de fer rugit sa haine,

En brisant les espoirs.

Ami, ne tarde point, quitte un souci futile.

Dès lors, puisqu'on t'attend, il devient inutile

De lacer tes souliers.

Un chant sacré construit des chemins de lumières.

Les âmes des martyrs, bien vite, accourent fières

T'accueillir par milliers...

GIEL.

MEMBRE INTERFLORA

Les plus belles fleurs

G. POIDEVINEAU

12, Place Alsace-Lorraine — LORIENT — Tél. 64-35-56

LA RETRAITE DU COMBATTANT

A la suite de notre résolution votée lors de notre Congrès Départemental du 12 Avril 1970, à Naizin, Monsieur BERGERAS, Conseiller Technique auprès de Monsieur le Ministre des Anciens Combattants, nous a répondu à propos de la Retraite du Combattant :

« L'existence des deux taux différents de la retraite du combattant trouve une justification dans le fait que les anciens combattants de la guerre de 1914-18 (dont la moyenne d'âge approche soixante-quinze ans) n'ont généralement pas été en

mesure de se constituer une retraite complète ; celle du combattant, qui leur est versée au taux, indexé comme les pensions d'invalidité, leur assure un avantage complémentaire. Des considérations analogues ont conduit le gouvernement à

accorder ce même taux aux anciens combattants des opérations postérieures à 1914-1918 lorsqu'ils disposent de ressources modestes ou sont atteints d'une invalidité de guerre d'au moins 50 % ».

Dans la réponse qu'il fit à

cette question, au « Journal Officiel » du 5 Septembre, M. Henri Duvillard, a, toutefois, précisé : « Il n'est cependant pas exclu, que dans l'avenir, une conjoncture budgétaire meilleure ne permette de majorer le montant de la retraite au taux forfaitaire ».

L'argument présenté par le gouvernement pour tenter de Justifier les tarifs différents de la Retraite du Combattant versée à ceux de la guerre de 14-18 et à ceux de la guerre 39-45 est injuste et d'une extrême fragilité.

Le texte de la loi de finances du 16 Avril 1930 est d'ailleurs fort net. En voici les articles 197 et 198.

Article 197. — Il est institué, pour tout titulaire de la carte du combattant, à l'âge de 55 ans une allocation de 1.200 F. cumulée sans aucune restriction, avec la retraite qu'il aurait pu s'assurer par ses versements personnels, en application, notamment, de la loi du 4 Août 1923 sur les mutuelles-retraites et avec la ou les pensions qu'il pourrait toucher à un titre quelconque.

Cette allocation annuelle est accordée en témoignage de la reconnaissance nationale.

Article 198. — De 50 à 55 ans le chiffre de l'allocation est fixé à 500 F.

Cette loi a été modifiée par

l'article 144 de la loi du 1^{er} Avril 1932 qui a substitué le mot « retraite » au mot « allocation ».

Tout était donc très clair.

Mais cette retraite acquise, subit bientôt des offensives.

Par une loi du 31 Décembre 1953 le gouvernement modifia l'âge de l'attribution de la retraite qui ne fut plus accordée qu'à 65 ans et au montant unique de 33 points d'indice de pension.

Toutefois, les bénéficiaires de la retraite n'ayant pas encore atteint leur soixante-cinquième année continuèrent à percevoir 530 F. de 50 à 55 ans, 1.272 F. de 55 à 60 ans et 3.500 F. de 60 à 65 ans.

En Août 1957, M. Pfmilin, alors Ministre des Finances du gouvernement Bourges-Maunoury, lança un appel aux anciens

combattants pour leur demander de renoncer à cette retraite. Lorsque M. Pfmilin devint, quelques mois après, chef du gouvernement, c'est son Ministre des Finances, M. Félix Gaillard, qui décida de ne plus payer la retraite qu'annuellement et à terme échu.

Quand le général de Gaulle prit le pouvoir, il invita les anciens combattants, dans une allocution radiodiffusée le 28 Décembre 1958, à renoncer à leur retraite.

Mais lorsque parut le « Journal Officiel » du 31 Décembre on y trouva une ordonnance n° 58-1374 datée du 31 Décembre, signé Charles de Gaulle et Antoine Pinay (alors premier ministre) qui supprimait purement et simplement la retraite du combattant à la plupart des titulaires.

Nos associations menèrent une vive campagne de protestation.

En Septembre 1960, nous avons obtenu, pour le budget de 1961, le rétablissement de la retraite à l'indice 33 pour les combattants ayant au moins 65 ans. Mais cette mesure ne concernait que les combattants de 1914-18 et non ceux de 1939-45.

Et, depuis, nous en sommes à la retraite à l'indice 33 pour les anciens de 1914-18 et à une somme fixe de 35 F. par an pour les combattants de 1939-45. Ceci sous réserve que ces camarades aient atteint leur soixante-cinquième année.

L'Etat récupère ainsi chaque année une somme considérable sur le budget de la retraite tel qu'il devrait être établi.

Albert LE PRIOL.

Radiola

TÉLÉ - MÉNAGER

Etablissements Francis TARDY

DISQUES — REPARATIONS TOUTES MARQUES

— 30 années de métier à « votre Service » —

34 - 36, Rue de Liège — LORIENT — Tél. 64-28-89

BONNETERIE — GAINES — LINGERIE FEMININE

« A LA PENSÉE »

M^{me} V^e LE TROHRE

Tél. 3-48 (par le 24-91-11)

33, Place de la République

AURAY - CARNAC

POUR NETTOYER — POUR TEINDRE VOS VETEMENTS
Rapidité Qualité

TEINTURERIE

LORIENT - PRESSING

M. et M^{me} CHAPON

10, Avenue Anatole-France

NOMBREUX DEPOTS DANS LA REGION

LORIENT



**MEUBLES
moysan**

MOBILIER
DE FRANCE

ENSEMBLIER-DÉCORATEUR
PLACE JULES-FERRY - LORIENT - TÉL. 64.23.91

APRES LA CAMPAGNE DES BONS DE SOUTIEN 1969 - 1970



Le Président R. LE HYARIC pendant son allocution



Le Président LE HYARIC remettant les clefs de la voiture à l'heureux gagnant

La 4 L, lot n° 1 de la campagne des Bons de Soutien de notre Association Nationale a été gagné à Hennebont.

C'est un sympathique ménage hennebontais, M. et M^{me} Le Gall 32 ans, deux enfants, demeurant 1, Rue Maréchal-Joffre, qui a gagné le gros lot de la souscription de soutien lancée par la Direction Nationale de l'ANACR.

La remise des clés de la voiture a été effectuée le dimanche matin 5 Juillet, par M. Roger Le Hyaric, Commandant Pierre dans la Résistance, co-Président départemental du Comité du Morbihan de l'A.N.A.C.R. qu'accompagnait M. Albert Le Priol, Secrétaire général et M. Roger Guillemot, Trésorier. Le responsable de cette sympathique cérémonie était M. Tousseint Le Carff.

Chauffeur à la S.M.E.G. à Hennebont, M. Le Gall était accompagné de son épouse, de ses deux enfants et de M. Paven, son patron, Directeur de la Société, qui avait tenu à assister à la cérémonie.

Parmi les nombreuses personnalités présentes nous avons remarqué :

MM. Georgiotti et Le Calvé, Adjoints au Maire d'Hennebont, Le Hyaric, Le Priol, Guillemot du Bureau départemental de l'A.N.A.C.R., le Colonel Morel, Président de la Section de Lorient, Tual Jean, Président de

la Section d'Hennebont, Le Carff et Ollier du Bureau de la Section d'Hennebont, Le Gac, Président des Médailles Militaires, Landuren, Président des Victimes Civiles, Le Goff représentant les A.C.P.G., Le Sayec représentant la F.N.A.C.A. d'Hennebont et de nombreux conseillers municipaux ainsi que beaucoup de membres de la section locale de l'A.N.A.C.R.

Les journaux suivants étaient représentés : Ouest-France, Télégramme, Liberté du Morbihan, Humanité-Dimanche, Ami Entends-tu.

S'étaient faits excusés, M. le Docteur Thomas, Vice-Président du Conseil Général et Président d'Honneur du Comité de l'A.N.A.C.R. qui se trouvait en vacances dans le Lot, M. Crépeau, Maire d'Hennebont retenu par d'autres obligations.

Les clés furent remises en présence de M. Jean Hello, concessionnaire Renault à Hennebont puis un vin d'honneur fut offert par la Section d'Hennebont de l'A.N.A.C.R. au Café de la Mairie. Une soixantaine de personnes y assistèrent. M. Roger Le Hyaric rappela, dans une brève allocution, ce que fut l'esprit de la Résistance, il félicite l'heureux gagnant ainsi que les responsables de la Section Hennebontaise qui ont fait de leur association une des plus fortes et des plus vivantes du Comité du Morbihan.

Tirage des bons de soutien de la Souscription de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance Comité du Morbihan

Liste des lots (billets roses)

6335 gagne un lot de 1.000 Francs en espèce
17805 gagne un lot de 500 Francs en espèce
13181 gagne un appareil de photo
12502 gagne un transistor

Les numéros suivants gagnent chacun un livre « Mémoire d'un Partisan Breton » :

199 — 2340 — 3217 — 5433 — 6368 — 6840 — 8085 — 8443
9078 — 9669 — 10714 — 14835 — 16745 — 19164

Les numéros suivants gagnent chacun un livre « La Résistance Intellectuelle » :

248 — 2269 — 3133 — 4279 — 5049 — 6690 — 13083 —
16503 — 17457 — 17797

Les numéros suivants gagnent chacun un livre « Revue historique de l'Armée » :

9571 — 10817 — 11493 — 12909 — 14217 — 4952

Les numéros suivants gagnent chacun un livre « Les grandes énigmes de la Résistance » :

4350 — 5555 — 5644 — 6964 — 7341 — 8466 — 9255 —
10525 — 11577 — 13049 — 14335 — 14459 — 15015 — 16805
16888 — 17085 — 18083 — 18889 — 19302 — 19483

Les numéros suivants gagnent chacun une poupée bretonne :

1375 — 4222 — 5469 — 6128 — 6756 — 7288 — 7721 — 8744
8922 — 9063 — 9945 — 10391 — 12297 — 13342 — 13597 —
17248 — 18566 — 19188

Les lots seront à retirer au Siège Social, 22, Rue Claire-Droneau à Lorient.

Tout lot non réclamé dans un délai de deux mois restera acquis à l'œuvre.

Du 21 au 29 Novembre, présentation de l'Exposition sur l'Occupant et la Résistance, en la Salle d'Honneur de la Mairie de GUEMENE-SUR-SCORFF.

Vernissage Vendredi 20 Novembre 1970, à 17 heures, sous la présidence de M. le Préfet du Morbihan et de M. le Général SAINT HILLIER, Commandant la 3^{me} Région Militaire.

LES NAZIS EN BRETAGNE

La MILICE de DARNAND contre le MAQUIS BRETON

(SUITE)

« Mon fils André a été arrêté par deux miliciens, Schwaller, capitaine, et un autre inconnu de moi. Il a été arrêté le 17 Juin 1944 à 21 heures et emmené en moto par deux hommes à Rennes, au camp de la Croix Rouge. A minuit, le même jour, il a été ramené à Talensac, chez Villoury. Il avait déjà été martyrisé et ne tenait plus debout. Ils le prenaient par les cheveux et disaient à Villoury : « Voilà votre chef, on le tient ».

« Le mardi 20 Juin 1944, vers 10 heures, M. le Maire de Talensac est venu m'avertir que mon fils avait voulu s'évader et que les miliciens l'avaient tué. Lui-même tenait cette version d'un agent de police de Rennes qui était venu lui apporter cette mauvaise nouvelle ».

« Je suis allé à Rennes en compagnie de mon frère et après maintes démarches, j'ai su qu'il se trouvait à la morgue. Là j'ai vu mon fils. Il avait le nez et la figure tuméfiés ; sous la gorge il portait maintes piqûres ; il avait aussi la mâchoire brisée et portait les traces d'un coup de poignard d'un côté de la bouche.

« Je n'ai pas vu le corps mais j'ai entendu dire qu'il avait une jambe abîmée ; j'ai également entendu dire qu'il avait la verge éclatée. La nuit suivante de l'arrestation de mon fils, Villoury et Gloux, tous les deux de Talensac ont été arrêtés ; ils ont été relâchés quinze jours plus tard après avoir subi de mauvais traitements ».

Le 29 Juin, à Trebivan, une trentaine de miliciens surprennent un groupe de maquisards. Deux sont tués les armes à la main au cours de l'accrochage. Deux autres se réfugient dans le café de M. Guégan. Les miliciens encerclent le café et y mettent le feu. Les deux malheureux sont brûlés vifs.

Le 4 Juillet, à Loudéac, trois miliciens et un détachement d'allemands attaquent un groupe de maquisards dont sept sont tués : c'est du moins un combat.

Le 10 Juin, quatre résistants dont un garçon de seize ans, Albert Trégaro, sont faits prisonniers dans un accrochage avec des miliciens et des allemands. Ils sont emprisonnés à Saint-Marcel où on les attache sur un tas de fumier. Transportés ensuite au cantonnement de la Milice à Saint-Martin-sur-Oust, ils sont martyrisés puis fusillés par les miliciens de Sérillac, de Cambourg, d'Ambert et Hocquart.

Le 26 Juillet, vers 5 heures du matin, des miliciens en uniforme se présentent au château de Trélan en Pléchatel, demeure de M. Duclos. Ils entonnent la porte et se précipitent dans la chambre de M. Duclos à qui ils ordonnent de s'habiller. Ils lui passent les menottes. Les miliciens reprochent à M. Duclos de donner asile à des terroristes. Ils le somment de dire leurs noms ; M. Duclos refuse. Il est frappé à coups de poing et de ceinturon. Sa gouvernante, M^{lle} Le Guet est frappée par le manche d'un fouet et avec un casse-tête trouvé au château. Vers midi, M. Duclos, M^{lle} Le Guet et deux autres suspects, les époux Bouet, sont conduits par les miliciens au château d'Apigné, en Le Rheu. Là, les sévices recommencent. M. Duclos jeté dans une cave, est contraint à rester 3 heures les bras en croix avec une bouteille d'un litre à chaque main. Cet exercice est ponctué de questions et de coups. Puis les miliciens, mis en gaieté, s'amusent à allumer des roseaux et à les éteindre sur son corps. Torturée M^{lle} Le Guet meurt deux jours plus tard le 28 au château d'Apigné.

Entre-temps, le 27, profitant de ce que M. Duclos est entre leurs mains à Apigné, les miliciens retournent au château de Trélan-en-Pléchatel, qu'ils pillent.

Le 2 Août, M. Duclos et les époux Bouet sont autorisés à regagner leur domicile.

Le 14 Juillet, quatre miliciens dont deux portent des vêtements civils et se font passer pour des résistants et les deux autres la tenue de parachutistes britanniques se présentent chez M. René Piquet, au Bois Mainguy-en-Sérent. Ils lui montrent une liste sur laquelle figure son nom et l'indiquant comme chef de dépôt d'armes et d'essence... Ils lui expliquent que leur chef, le capitaine parachutiste Marienne avait été tué la veille à Plumelec dans le Morbihan et qu'ils avaient trouvé sur lui la liste des dépôts d'armes et de munitions qu'ils devaient enlever le jour même. M. René Piquet appartient à la Résistance. Mis en confiance, il part avec ses assassins. On retrouvera son corps disloqué dans un fourré le 24 Juillet.

Selon le témoignage de Monsieur Joseph Emerald, cultivateur au Bois Mainguy-en-Sérent, qui, lui aussi a été emmené par les miliciens puis relâché, René Piquet fut martyrisé jusqu'à ce que mort s'en suive.

Ses bourreaux lui cassent les membres et lui décollent la tête à coups de pelle. Hurlant de douleur, René Piquet supplie ses tortionnaires de l'achever d'une balle. Ils refusent. Les coups de pelle éteignent les derniers tréssalements. La mort délivre le malheureux.

Le 13 Juillet, le Sonderkommando spécial arrête à Josselin un résistant, Philippe Nicolas, et deux parachutistes de Gâvres. Après avoir subi des tortures épouvantables, sont abattus le 17. Les corps seront retrouvés le lendemain dans la lande de Talhouet-Lojean près de Moréac.

Début Juillet, le maquis lance une attaque près de Bourbriac, dans les Côtes-du-Nord. En représaille, le 9, une grande opération de ratissage a lieu sur le territoire des communes de Peumerit-Quintin, Canihuel, Trémargat, Sainte-Tréphine, et le Haut-Corlay. Y participent deux unités de SS, la Gestapo de Rennes, avec le capitaine Roëder un escadron monté de l'armée Vlassof, une section de la Milice Perrot et une trentaine de la milice française sous le commandement de fait d'un sous-officier allemand, le Feldwebel Max Jacob.

Ce sont les allemands et les cavaliers de « l'armée Vlassof » qui ratissent. Miliciens Perrot et Miliciens de la Milice française suivent avec des camionnettes où sont mis les prisonniers. A Sainte-Tréphine, les renégats russes et caucasiens, après un accrochage capturent deux blessés. Autres accrochages à Canihuel. Des suspects sont arrêtés. Parmi ceux-ci à Sainte-Tréphine, se trouve un bossu. Il est frappé à coups de poings et à coups de crosse par le milicien Georges Hirlemann, dit « la Rafale » et quelques autres qui lui disent : « Vas-tu te tenir droit, fumier ? » Le curé de Sainte-Tréphine tente de s'interposer. Un milicien le gifle.

Une partie des captifs est conduite à l'école publique d'Uzel. Ils y sont affreusement torturés par les miliciens de la Milice Perrot et par des gestapistes. Le 14 Juillet, la receveuse des P.T.T. et le Maire d'Uzel assistent à l'embarquement des malheureux ; pieds et poings liés, dans des camionnettes qui partent pour une destination inconnue.

On sait aujourd'hui où les allemands et les nazis bretons emmenaient leurs victimes. Ils les conduisaient en forêt de Lorges. C'est là que fut dé-

couvert le charnier : trente huit corps enfouis à fleur de terre, disloqués, tordus, membres brisés, mâchoires fracturées thorax enfoncé.

D'autres captifs, surveillés ceux-là par des miliciens de la Milice française, sont amenés à Bourbriac dans une maison qui appartient à Madame Souriman. Des allemands en uniforme et des membres de la Gestapo les y accueillent avec le sourire, cravache au poing. Les hurlements commencent.

Pour le milicien Daigre, dit « l'œil de verre » (que nous connaissons déjà), tout cela est du temps perdu. Il dit au Feldwebel, Max Jacob : « Pourquoi les garder plusieurs jours ? On aurait mieux fait de les crever tout de suite ».

Les interrogatoires sont faits par la Gestapo et par des miliciens de la Milice française. Daigre, la plupart du temps en état d'ébriété, vocifère. Il ne parle pas allemand, mais, pour faire impression, il fait semblant. Entre deux coups de trique, il insulte et menace ses victimes dans un sabir composé de français et de quelques mots à consonance germanique. Il dit : « On vous crèvera tous, on vous fera chier vos tripes ».

Gourdins, nerfs de bœuf, cravaches, coups de règle sur les testicules.

Un captif blessé, une balle dans l'épaule depuis dix jours, implore d'être examiné par un médecin. Une prétention si extravagante provoque l'hilarité de ses tortionnaires.

Le 16 Juillet, le supplice s'achève. Sept des captifs de Bourbriac sont chargés dans une camionnette. Le chef de la gestapo, Roëder, ses adjoints et des miliciens de la Milice Française prennent place dans deux voitures... Le convoi se rend à une dépression de terrain marécageuse, près de Garzonval. Ce qui suit a été rapporté par une paysanne qui de loin assista à la scène. Allemands et miliciens font descendre les captifs, qui ne peuvent marcher seuls, qui ne peuvent se tenir debout... Ils les amènent au bord de la dépression où ils les tuent l'un après l'autre d'une balle dans la nuque.

Voici les noms de ces martyrs : Corbel, Maillard, Secardin, Sanguy, Torqueau et les frères Le Berre.

En Bretagne, comme partout ailleurs, les rapports de la Mi-

(Suipe page 7)

Le Conseil Départemental du Morbihan de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance

Elu à Naizin, le 12 Avril 1970
au XII^{ème} Congrès de l'Association.

André Jean-Marie, Vieille-Chapelle en Bieuzy-les-Eaux ; Général de Beaufort, domaine du Plessis, Inguiniel ; Cado Marcel, rue Général-Leclerc, Etel ; Caro Lucien, 22, rue Amiral-Ronarch, Lorient ; Castel Louis, Secrétaire de Mairie, Quistinic ; Carrion Roqué (Commandant Icare) commandant le XI^{ème} bataillon ; Chalme Julien, Poulgrois en Inguiniel.

Dinasquet Yves, de Gourin ; Dinahet Jean (Capitaine Albert) commandant la Compagnie « Marseillaise » ; Guillaume Jo Coiffeur, rue Général-Quinivet, à Pontivy ; Guillemot Roger, 4, rue Benjamin-Franklin, à Lorient ; Gabillet Albert, Lanester ; Guilloux Eugène, bourg de Lignol.

Inquel Désiré, rue des Alliés à Plouay ; Hays Louis, 32, rue Colonel-Maury à Vannes ; Hergault Pierre, Lorient-Plage en Larmor-Plage ; Jaffré Désiré, 3, rue de la Paix à Lanester ; Jaffré Gilberte, 3, rue de la Paix à Lanester ; Kervazo Louis, 12, rue Berlioz, Pontivy.

Landay Georges, Larmor-Plage Le Bec Louis, Maire de Ploërdut Le Cabellec Yves, Conseiller Général, Maire de Plouay ; Le

Guennec Ange, 53, rue Nationale à Quiberon ; Le Hyaric Alexis, H.L.M. Bellevue à Lanester ; Le Hyaric Roger (commandant Pierre) adjoint au subdivisionnaire F.F.I. pour la Bretagne ; Le Pessec Raymond, bourg de Saint-Barthélémy ; Le Priol Albert, Président de l'Amicale des Réfractaires ; Le Meitour André, Mané-er-Groëz à Carnac ; Le Naventure René, rue général-Leclerc, à Etel.

Maurice Jean, Conseiller Général, Maire de Lanester ; Méjan Emile, 9, rue de Calvin à Lorient ; Lieutenant-Colonel Morel Louis, 23, boulevard Laënnec à Lorient ; Docteur Mahéo Edouard (lieutenant-colonel F.F.I.) Médecin à Questembert ; Minou Gégouire, Maire de Langonnet.

Pénasse Georges, Clair Vallon n° 1, rue de Rohan à Vannes ; Picaud Jean, place du C.M. à Gourin ; Podvin Maurice, 9, rue Rolland-Garros à Lorient.

Quilleré Léon, hôtel-restaurant de la Vallée à Saint-Nicolas-des-Eaux ; Docteur Thomas Ferdinand, Vice-Président du Conseil Général ; Thomas Félix, Le Palais, Nostang ; Tual Jean, rue Kesler-Le Bouédec à Hennebont ; Vetel Joseph, Pont-Neuf à Gourin Docteur Westenschlag Claude, rue de la Belle-Fontaine, à Quiberon.

LA REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'A.N.A.C.R.

Les membres de l'A.N.A.C.R. élus lors du Congrès Départemental du 12 Avril, se sont réunis en la Mairie d'Hennebont, le Dimanche 27 Septembre.

La séance fut ouverte à 9 h. 45, sous la Présidence du Général de Beaufort et du Docteur Thomas Ferdinand, Présidents d'Honneur de l'Association, Membres du Conseil Départemental.

Après la minute de silence à la mémoire de nos camarades décédés depuis la dernière réunion, il fut procédé à la mise en place du nouveau Bureau Départemental élu parmi les membres du Conseil Départemental.

Composition du nouveau Bureau Départemental :

Présidents d'Honneur

Général de Beaufort, Docteur Ferdinand Thomas, Vice-Président du Conseil Général du Morbihan ; Eugène Hervé, Hervé, aveugle de la Résistance ; Emmanuel Arnaud, Résistant et père de Résistant Mort pour la France.

Présidents

Roger Le Hyaric, alias Commandant Pierre, ancien Adjoint au Subdivisionnaire F.F.I. pour la Bretagne ; Docteur Edouard Mahéo, de l'A.S., Lieutenant-Colonel, Médecin de la 19^{ème} Division d'Infanterie.

Vice-Présidents

Louis Le Bec, de Libération-Nord et du 10^{ème} Bataillon, Maire de Ploërdut ; Désiré Jaffré, du Front-National, co-Président de la Section de Lorient-Lanester ; Louis Morel, de Vengeance et du bataillon de Concarneau, Lieutenant-Colonel de Réserve, co-Président de la Section de Lorient - Lanester.

Secrétaires généraux

Albert Le Priol, chargé de la défense du droit à réparation ; Georges Landay, Maurice Podvin

Trésoriers

Roger Guillemot, Trésorier général ; M^{me} Gilberte Jaffré, Trésorier Adjoint.

Membres du Bureau

André Le Meitour, ancien Interné Résistant, Secrétaire de la Section de Carnac, Emile Méjean, porte-drapeau.

Albert Le Priol lut ensuite la résolution sur les droits, votée le 12 Avril et s'adressant à M. le Président de la République, à MM. les Ministres et MM. les Présidents des Groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale, puis la réponse faite par M. Jean Bergras, Conseiller Technique auprès de M. le Ministre des Anciens Combattants, par lettre n° 686 BO/TL/V en date du 2 Septembre.

Tour à tour MM. Louis Morel, Général de Beaufort, Roger Le Hyaric, Jean Dinahet, Albert Le Priol, André Le Meitour, Sam Février, Docteur Thomas, Carrion Roqué, Pierre Hergault, Georges Pénasse donnent leurs avis et suggestions.

A l'issue de la discussion il est décidé de proposer une réunion des responsables des unités formées dans la clandestinité. Le Lieutenant-Colonel Louis Morel est chargé des contacts avec les Officiers.

Le Conseil étudie ensuite l'organisation des réunions de reprise des cartes pour 1971 puis il passe au dernier chapitre de l'Ordre du jour.

Albert Le Priol rappelle que le journal « Ami entends-tu » est le lien entre tous les Anciens Résistants du Morbihan, il déplore que les sections locales de l'A.N.A.C.R. oublient trop souvent d'informer la Direction départementale, des réalisations des joies, des peines, de la vie de leur association. Il demande aux membres du Conseil Départemental de rechercher de la publicité pour amortir les gros frais engagés par la parution périodique.

Plusieurs membres présent se proposent pour aider au financement et à la rédaction.

Il est alors midi aussi la séance se termine après un appel pour le ramassage des billets de souscription émis par le Comité Départemental.

La Milice de Darnand

(Suite de la page 6)

lice avec la gendarmerie sont très mauvais. Les gendarmes ont des yeux pour voir et ils reçoivent les plaintes et les confidences des habitants. Di Constanzo accuse les gendarmes de lâcheté, d'imbécillité et de trahison. Le 27 Juin, des miliciens incendient la caserne de la gendarmerie de Plouguenast. Un mois plus tard, jour pour jour, 200 miliciens prennent d'assaut la caserne de la gendarmerie à Saint-Aubin-d'Aubigné.

FER — MER — ROUTE

DEMENAGEMENTS

LE CAVIL & C^{ie}

20, Rue Charles-Baudelaire
LANESTER

Téléphone : (97) 64-14-14

Visites et Devis
gratuit sans engagement

POUR VOS IMPRIMES

adressez-vous à

LORIENT

LA LIBERTÉ
du morbihan
QUOTIDIEN REGIONAL DU SOR

Tél. **64.10.18**

Louis PORTANGUEN

Né le 16 Juillet 1901, à Sainte-Hélène (Morbihan), il prit une part active à la Résistance contre l'occupant dès la première heure. Pendant les combats pour la libération il servit à la 5^{me} Compagnie du 7^{me} Bataillon F.F.I. du Morbihan et continua sur le « Front de Lorient » après l'encerclement des allemands.

Après la capitulation de l'Allemagne il reprit ses occupations professionnelles sans pour cela oublier ses camarades de combat. Il adhéra à l'A.N.A.C.R. et se consacra à la défense des droits et de l'histoire de la Résistance. Il était membre du Conseil Départemental depuis 1962.

Avec Toussaint Le Carff et Albert Le Priol il constitua en 1964, un « Comité du Souvenir du Monument de Malachappe ». Il fut nommé Président. Il se dépensa sans compter pour la remise en état de la stèle.

Atteint par un mal cruel qu'il supporta vaillamment, il continua jusqu'à sa mort à s'occuper de ce Monument. C'est ainsi qu'il écrivait au siège de l'A.N.A.C.R. en Mars pour la subvention accordée et pour le texte à graver sur la plaque de marbre qui fut inaugurée le 10

Mai dernier. Quelques jours avant cette date il prévenait son Association de la date et l'heure de l'inauguration.

Ses obsèques ont eu lieu le 18 Juin, en présence de sa famille et d'une foule très nombreuse évaluée à plus de 300 personnes. Dans le cortège qui a accompagné le défunt à sa dernière demeure figuraient sept drapeaux (A.N.A.C.R. Départemental, A.N.A.C.R. Section d'Hennebont, A.N.A.C.R. Section de Lorient, A.N.A.C.R. Section de Landévant, 7^{me} Bataillon F.F.I., U.N.C.-A.F.N., U.N.C. de Nostang).

L'A.N.A.C.R. était représentée par ses trois Secrétaires départementaux, Georges Landay, Albert Le Priol, Maurice Podvin par une délégation de la Section d'Hennebont, conduite par Toussaint Le Carff, le drapeau du 7^{me} Bataillon était porté par Louis Gouronc de notre Section de Groix.

A sa famille, à ses nombreux amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami Entends-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.

NÉCROLOGIE

Marie LE FUR

Née le 20 Décembre 1895, à Pluvigner, elle suivit l'Ecole Normale d'Instituteurs à Vannes elle enseigna dans plusieurs bourgs du Morbihan avant d'être mutée à Hennebont où

caïses et de l'Union des Vieux de France à Hennebont. Elle était membre de la F.N.D.I.R.P. et de l'A.N.A.C.R.

Ce sont des obsèques particulièrement émouvantes qui ont été faites à Marie Le Fur, le Vendredi 26 Juin. Une foule très nombreuse et recueillie vint lui rendre un dernier hommage à la salle de la Mairie d'Hennebont puis sur la place de la Mairie où fut ensuite exposé son cercueil.



elle passa la plus grande partie de sa vie.

Institutrice, elle adhéra au Parti Communiste Français dès sa création, elle fut une ardente militante, elle fonda la cellule hennebontaise. Pendant l'occupation, son action anti-nazie la rendit suspect. En 1941, l'action de la Résistance, surtout les distributions de tracts et de journaux clandestins, amena une répression acharnée par le Service de Police Anti-Communiste (S.P.A.C.), qui sévissait dans toute la France. Elle fut arrêtée, puis internée au camp de Châteaubriant pendant de longs mois. Pourtant, son moral resta intact et elle reprit son action résistante aussitôt sa libération.

Après la capitulation des nazis elle fut réintégrée dans l'enseignement à l'école du Bourg Neuf puis à la Vieille Ville à Hennebont.

Elle fut conseiller municipal de 1947 à 1959 et 3^{me} adjoint en 1953. Elle était Présidente du Foyer Laïque d'Hennebont dont elle était un des membres fondateurs. Elle était la créatrice de l'Union des Femmes Fran-

Plusieurs allocutions furent prononcées : par Madame Hérète, sous-lieutenant F.F.I., elle aussi, ancienne internée du camp de Châteaubriant, par M. Chauvel, Secrétaire du Foyer Laïque d'Hennebont, par M. Armand Guillemot, Secrétaire de la Fédération du Morbihan du Parti Communiste Français, par M. Eugène Crépeau, Maire d'Hennebont.

Avant que le cercueil ne parte pour Quiberon où reposera le corps de M^{lle} Le Fur, chacun passait devant la bière pour y déposer une poignée de pétales de fleurs, dernier geste d'amitié et de respect des nombreux amis de la défunte.

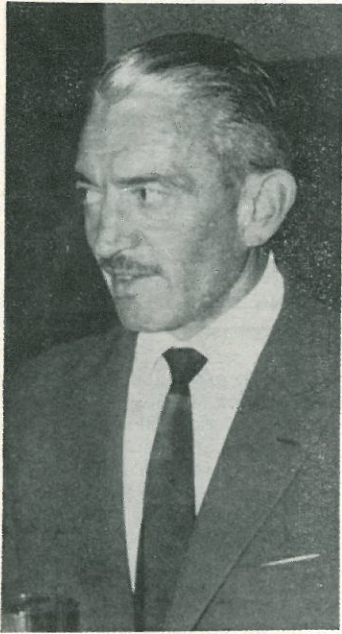
L'A.N.A.C.R. était représentée par Roger Le Hyaric, co-Président départemental et Madame Albert Le Priol, Secrétaire, Toussaint Le Carff, Secrétaire de la Section d'Hennebont et de nombreux adhérents de l'Association.

A sa famille, à ses amis, le Bureau départemental de l'A.N.A.C.R. et « Ami Entends-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.



Une grande figure de la Résistance vient de disparaître

Jean LE MAUT alias Commandant PROSPER



Né à Lorient en 1918, ancien élève du Lycée Dupuy-de-Lôme, Jean Le Maut, entre le 7 Septembre 1933, à l'Arsenal de Lorient comme apprenti charpentier fer. Très jeune il devient rapidement un dirigeant des Jeunesses Socialistes du Morbihan.

Après avoir servi dans la Marine Nationale, il est réadmis à l'Arsenal au début de l'occupation allemande.

En 1942, l'Ingénieur français Stoskopf conclut un marché avec la Direction de l'entreprise allemande Deschinag - Seeberg afin de livrer 500 des meilleurs ouvriers de l'Arsenal pour le chantier situé à Wesermünde en Allemagne. Jean Le Maut se trouve parmi les 141 ouvriers qui prendront le train le 24 Octobre 1942 malgré la manifestation monstre de la population de la région lorientaise.

En 1943, il réussit à obtenir une permission pour revenir en France et revient dans le Morbihan, le 27 Septembre 1943. C'est alors qu'il noue des contacts clandestins avec les Francs Tireurs et Partisans.

Il ne retourne pas en Allemagne à l'issue de sa permission et vit en hors la loi. Il gravit tous les échelons grâce à des contacts avec Jean Kessler alias Jim, Maurice Devillers alias Michel, Emile Le Carrer alias Max, Yves Le Faou alias Gérard, Louis Doré alias Jacques, etc... Il devient alors membre du Comité Militaire Régional (C.M.R.)

comme Commissaire aux effectifs.

Arrêté le 30 Mai 1944, à la gare de Saint-Gerand, près de Pontivy, torturé à Rennes, il sera déporté au camp de Neuengamme d'où il reviendra amoindri, en Mai 1945.

Jean Le Maut fut le premier Secrétaire départemental de l'Association des Anciens F.F.I.-F.T.P.F. du Morbihan, avant de gagner Aubervilliers pour s'unir à Marguerite Lamy alias Maggy, veuve de fusillé, qu'il avait connu dans la clandestinité et qui prit une part active à la Résistance Morbihannaise.

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, cité à l'Ordre de l'Armée, Médaille de la Résistance.

Ses obsèques ont eu lieu le Mercredi 9 Septembre 1970, au cimetière d'Aubervilliers. Au nom de l'A.N.A.C.R. et plus particulièrement se faisant l'interprète de la Résistance bretonne M. Georges Landay, Secrétaire départemental du Morbihan a rendu un ultime hommage à la mémoire de « Prosper » recruteur et organisateur infatigable de la Résistance Morbihannaise dont l'action patriotique restera inoubliable.

Jean Le Maut était membre du Comité National de l'A.N.A.C.R. Le Comité du Morbihan et « Ami entend-tu » renouvellent à son épouse, ses enfants et petits enfants leurs fraternelles condoléances.

Albert LE PRIOL.

Nous avons appris avec une profonde tristesse les décès de :

Joseph ROYANT

né le 26-2-22, à Le Croisty.

Réfractaire du Travail obligatoire il fut arrêté le 29 Mai 1944 au cours de la grande rafle lors du Pardon de Sainte-Anne-des-Bois, il fut interné à Guémené, Vannes, puis Groix et libéré le 15 Septembre 1944, ayant réussi à quitter Groix avec la complicité des pêcheurs de l'île.

Il était le frère de Pierre Royant, fait prisonnier par les allemands le 9 Juin 1944 au cours du combat de Kerfur en Priziac et dont le corps fut re-

trouvé dans le charnier de la Citadelle de Port-Louis.

Ses obsèques ont eu lieu le Vendredi 31 Juillet 1970 en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Lorient. Le drapeau de l'A.N.A.C.R. était porté par Albert Le Priol qui a représenté l'Association.

A sa famille, à ses nombreux amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entend-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.

— M^{me} V^{re} SIMON, née Pauline FEUILLET décédée à l'âge de 75 ans, à Le Croisty.

M^{me} Simon était la mère de notre camarade Odette Simon, qui fut l'épouse de Louis Doré, ancien Commandant du 1^{er} Bataillon F.T.P. du Morbihan, Mort pour la France en Indochine le 8 Décembre 1949, elle-même ancienne Secrétaire à l'Etat-Major de l'unité avec le grade de Lieutenant.

Ses obsèques ont eu lieu le Lundi 17 Août 1970, à Le Croisty en présence d'une assistance nombreuse parmi laquelle on remarquait un grand nombre de Résistantes et Résistants de la région.

L'A.N.A.C.R. était représentée par un de ses Présidents, Roger Le Hyaric alias Commandant Pierre, Albert Le Priol, Secrétaire départemental, Lieutenant-Colonel Morel Louis, Président de la Section de Lorient, Jean Dinahet alias Capitaine Albert, Président de la Section de Saint-Tugdual, Marc Le Bourlot de la Section de Guémené-sur-Scorff Marie Le Léonnet, etc...

A Odette Doré et à son mari Jo Le Beux, à ses enfants, à toute la famille et à tous ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entend-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons avec stupéfaction le décès de notre ami Joseph Morel, de Bréhan-Loudéac. Il était présent lors de la réunion du Conseil Départemental de l'A.N.A.C.R., le 27 Septembre dernier.

Nous consacrerons un de nos prochains articles pour honorer sa mémoire.

M^{lle} Yvonne MALARD

AGENT DE LIAISON
DANS LA RESISTANCE



Les Résistants morbihannais ont appris avec peine le décès de M^{lle} Yvonne Malard qui rejoint dans l'au delà sa sœur Marie, comme elle héroïne de la Résistance.

Commerçante à Saint-Aubin en Plumelec, pendant l'occupation, elle entrait dans la Résistance dès 1942, secourant, cachant et dirigeant vers les réseaux les aviateurs alliés tombés dans la région. Tout naturellement sa maison allait devenir l'un des P.C. du Commandant Emile Guimard, adjoint du Colonel Morice-Chenailler, Chef de la Résistance morbihannaise et en qualité d'agent de liaison auprès de l'état-major F.F.I., Yvonne Malard risqua maintes fois sa vie pour mener à bien ses difficiles missions. Son action lui valut de recevoir de nombreuses distinctions parmi lesquelles : la freedom Medal américaine, la Médaille de la Résistance, la Croix de Guerre 39-45, le diplôme des parachutistes S.A.S.

Hospitalisée depuis quelques mois, Yvonne Malard tint à revenir dans son pays pour prendre part au pèlerinage diocésain à Lourdes.

Ses obsèques ont été célébrées le Jeudi 24 Septembre 1970, en l'église paroissiale de Saint-Aubin.

Le Bureau départemental de l'A.N.A.C.R. et « Ami entend-tu » présente à sa sœur Lucie, à sa famille, leurs très sincères condoléances.

MEUBLES RENE GAILLARD

189, Rue de Belgique

KERYADO - LORIENT

Téléphone : (97) 64-23-51

Fabrication sur Commande

Atelier : Rue Roger-Salengro

KERYADO - LORIENT

ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège

4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

CHAPELLERIE

LE CABELLEC

POUAY

et sur tous les marchés de la région

— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

PORTRAITS — MARIAGES — FETES DE FAMILLE

STUDIO D'ART

L. LE GUERNEVÉ

12, Av. Anatole-France — LORIENT — Tél. 64-38-14

Travaux Industriels noir et couleur

Travaux Amateurs, livraison très rapide

LES F. F. I. ET L'A.M.C.M.
EN DEUIL

**Maurice PIERRE
et son fils André**

**TUES ACCIDENTELLEMENT
DANS LA MEUSE**

Nous avons appris avec une peine très vive, la mort accidentelle de Maurice Pierre, retraité de la Préfecture, porte-drapeau de l'Amicale F.F.I., Trésorier général de l'Auto-Moto-Club du Morbihan. Il pas-

sait avec son épouse quelques jours de vacances chez son fils André, ingénieur à Lisle en Rigault (Meuse), et devait revenir à Vannes mardi.

Vendredi, en fin de matinée, la voiture que pilotait André Pierre était accidentée près de Bar-Le-Duc et le conducteur, ainsi que son père succombaient dans l'après-midi.

Maurice Pierre était particulièrement estimé à Vannes, ne connaissant qu'une seule règle de conduite : servir.

Il servit la Préfecture du Morbihan en qualité de comptable au bureau des finances communales (2^{me} direction).

Il servit aux heures sombres de l'occupation nazie dans les rangs de la 2^{me} Compagnie du 1^{er} Bataillon sous les ordres du Capitaine Ferré, puis il prit part à la libération de la « poche » de Saint-Nazaire ; membre du bureau de l'Amicale F.F.I. et C.V.R., il en était le dévoué porte-drapeau.

Il servit aussi avec un dé-

vouement exemplaire l'une des importantes sociétés vannetaises l'A.M.C.M., dont il assumait la trésorerie. Sa disparition sera vivement ressentie par le club d'André Le Hir à l'aube du Prix des Nations que l'ami Pierre préparait déjà avec le sérieux qui caractérisait son travail.

Ses obsèques ont eu lieu le Mardi 13 Octobre 1970, à 14 h. 30, au Cimetière de Boismoreau. A sa famille, à ses nombreux amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » présentent leurs sincères condoléances.

TERRASSEMENTS & MANUTENTION

TRANSPORTS — DÉMOLITIONS

Location de camions — Pelleteuses — Bulldozers — Nivelleuse — Compresseurs — Grues automotrices de 6, 12, 15 et 20 tonnes — Elévateurs de 2 et 4 tonnes — Porte engins de 24 et 50 tonnes

E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

LORIENT

Téléphone 64.10.26

SABLE D'ERDEVEN

MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

COMME LES ANNEES PRECEDENTES LE 21 JUIN

Emouvante Cérémonie du Souvenir au Mémorial de Port-Louis



Pierre ROYANT
de Lorient



Gabriel LE GOFF
de Lorient



Mathurin LE TUTOUR
de Pluméliau

Tous les ans, le 3^{me} dimanche du mois de Juin, l'A.N.A.C.R. organise sa cérémonie de Port-Louis afin de perpétuer la mémoire de ses camarades de trois départements bretons, torturés, affreusement mutilés avant d'être fusillés et enfouis dans le charnier de sinistre mémoire.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que de nombreux Port-Louisais se sont souvenus des heures pénibles qu'ils vécurent au mois de mai 1945. En effet, alors que les réfugiés, après bien des tribulations, regagnaient leur domicile, une triste nouvelle venait assombrir les joies de la libération et de la fin de la guerre et jetait la consternation dans toute la région.

Sur la foi des déclarations de deux prisonniers enrolés de forces dans une compagnie disciplinaire allemande les autorités alliées apprenaient que des Résistants français, dont la plupart avaient à peine 20 ans, étaient enterrés sous les décombres d'un ancien stand de tir que les nazis avaient fait sauter pour dissimuler leur forfait. Soixante-neuf corps disloqués par les tortures subies dans les caves de la Citadelle devaient être retirés de cette fosse commune. Ces soixante-neuf morts appartenaient à des groupes de Résistance du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord.

LES PERSONNALITES

Outre les organisateurs de l'A.N.A.C.R. dont les principaux responsables étaient présents : M. Roger Le Hyaric, co-Président départemental ; MM. Georges Landay, Albert Le Priol, Maurice Podvin, Secrétaires généraux ; M. Roger Guillemot, Trésorier départemental ; le Lieutenant-Colonel Louis Morel et Désiré Jaffré, co-Présidents de la Section de Lorient-Lanester ; Louis Gouronc, de Groix ; Marc Bourlot, de Guémené, on notait la présence de nombreuses personnalités dont : M. Petit-Uzac, Sous-Préfet de Lorient ; M. Christian Bonnet, Député ; M. le Conseiller Général, Maire de Scaër avec une forte délégation ; le Capitaine de Frégate Sadou, représentant le Vice-Amiral Clotteau, commandant la Marine à Lorient ; M. Le-croc, Chef du Corp Urbain de Lorient, représentant le Commissaire Central ; M. Crépeau, Maire d'Hennebont ; M. Hubert, Maire de Guémené-sur-Scorff ;

M. Scouarnec, Maire de Locmiquélic ; M. Jaouen, Maire de Lanvaudan ; M. Le Guellaut, Maire de Cléguérec ; M. Guillaumet, représentant M. le Maire de Lorient ; M. Corlay, représentant le Maire de Port-Louis ; M^{me} Raoul, alias Marie-Jeanne, l'Adjudant-Chef Philippe, commandant la Brigade de Gendarmerie de Port-Louis ; MM. Abgrall de l'Union Fédérale ; Cabanes des Médailleurs Militaires ; Thomas, de la F.N.D.I.R.P. ; Mainguy, de l'U.N.C. ; les Lieutenants Grancher et Moru, commandants le Corps des Sapeurs-Pompiers de Port-Louis, etc...

LA CEREMONIE

Le cortège — personnalités et 18 drapeaux des diverses associations patriotiques en tête — se formait à la Pointe, quai de Port-Louis, et se rendait au Mémorial où le Colonel Morel, pour l'A.N.A.C.R., Louis Thomas pour la F.N.D.I.R.P., M. le Conseiller Général, Maire de Scaër pour sa municipalité et M. Corlay pour Port-Louis, déposèrent des gerbes.

« La Marseillaise » retentissait alors, puis était observée une minute de silence à la mémoire des martyrs.

L'appel des morts était fait par MM. Le Priol et Podvin.

Dans un silence profond que seul vient troubler le bruit de la mer se brisant sur les rochers de la Citadelle, la longue liste des noms suivis du « Mort pour la France », rappelle le sacrifice de ceux qui ont offert leur vie pour la liberté.

Dans une courte allocution, M. Corlay, au nom de la Municipalité de Port-Louis, retraçait les circonstances de la découverte du charnier de la Citadelle la stupeur et l'indignation qu'elle souleva.

M. Landay prenait ensuite la parole pour évoquer la mémoire de ces 69 fusillés dont, chaque année, parents et amis viennent honorer la mémoire.

Vingt-six ans après, remarquait le Secrétaire départemental de l'A.N.A.C.R. leur souvenir est toujours plus vivace parmi nous. Parmi ces 69 noms de résistants de conditions diverses, prédominent des jeunes qui ont lutté pour la liberté de leur peuple et du monde.



Bertrand PERENNOU
de Lorient



Eugène MORVAN
de Pluméliau



Henri DONIAS
de Moustoir-Remungol

(Suite page 12)

VINGT CINQ ANS APRES LA FIN DE LA GUERRE IL OBTIENT LA CARTE DU COMBATTANT

Beaucoup de nos camarades sont persuadés que les anciens membres des Forces Françaises Libres sont plus favorisés que les anciens membres des Forces Françaises de l'Intérieur. Ce qui suit vous démontrera qu'il n'en est rien, car ce cas n'est pas isolé, notre service pour la défense des droits en possède d'autres.



Eugène BERTIC,

né le 8 Août 1920, à Port-Louis rallie les Forces Aériennes Françaises Libres le 1^{er} Août 1941, à Beyrouth (Moyen-Orient), souscrit un engagement

pour la durée de la guerre devant M. l'Intendant Militaire à Beyrouth, le 30 Août 1941.

Affecté à la Base Aérienne de Rayack, muté au groupe de chasse n° 1, puis à l'Etat-Major des F.A.F.L. en Grande-Bretagne le 19 Octobre 1942. Remis à la disposition de la Marine, il signe un second engagement au titre des Forces Françaises Libres le 26 Octobre 1943.

Il est embarqué sur la Frégate « La Surprise » du 9 Mars 1944 au 26 Juin 1945. Avec ce navire il participe au débarquement de Normandie, il escorte vers la côte française, le 6 Juin 1944, les barges de débarquement.

La Frégate se trouve à proximité des côtes normandes lorsqu'elle est cassée en deux par l'explosion de mines ennemies le 20 Juin 1944. Elle est prise en remorque et réussit à rejoindre Portsmouth où elle est réparée. Remise à flot, elle est affectée aux opérations de patrouilles sur les côtes de l'Atlantique, entre Belle-Ile et Bayonne, jusqu'à la reddition des différentes « poches ».

Porté déserteur par l'autorité militaire du Gouvernement Pétain, M. Eugène Bertic avait été condamné à vingt ans de travaux forcés, heureusement que c'était par contumace.

Grâce à l'action de l'ANACR, M. Eugène Bertic a obtenu la carte du Combattant le 4 Juin 1970, en attendant la carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

Cérémonie du Souvenir au Mémorial de Port-Louis

(Suite de la page 11)

« La Citadelle, poursuivait M. Landay, a été le creuset de la mort pour le Finistère, les Côtes-du-Nord et le Morbihan dont 16 communes de ce dernier département ont été touchées par la tragédie de Port-Louis. Lorsque nous condamnons les criminels de guerre nazis, ce sont eux seuls que nous condamnons et non le peuple allemand ».

Pour conclure, l'orateur ne manquait pas de souligner la réalité du danger que représente le Parti Néo-Nazi allemand le N.P.D. « qui, dit-il, n'est ni plus ni moins qu'une renaissance du nazisme et dont on peut s'étonner que des mesures enfin énergiques ne soient pas prises pour sa suppression ».

« Le Chant des Partisans » mettait un point final à la cérémonie avant que ne soit servi un vin d'honneur offert par la Municipalité de Port-Louis, au Casino de la Plage.

L'Assemblée Générale de la Section de Lignol

Elle s'est tenue le 26 Juillet. Après un émouvant hommage à François Guilloux, Président, décédé au début de l'année.

Le nouveau bureau local est élu à l'unanimité.

Président : Mathurin Mahé
Vice-Président : E. Guilloux
Secrétaire : Louis Padet
Secrétaire-Adjoint : François Le Bihan.

Trésorier : Louis Le Fol.
Trésorier-Adjoint : Jean Le Vély.

L'achat d'un drapeau fut demandé et accepté par la Municipalité.

La Commémoration du 26^{me} anniversaire de la libération de Lignol

La Municipalité lignolaise et l'A.N.A.C.R. ont commémoré, comme les années précédentes, l'anniversaire des combats pour la libération de la région.

De courtes cérémonies avec appel aux morts, dépôt de gerbes et minutes de silence, ont perpétué le souvenir des camarades tombés en chassant l'envahisseur.

Ce fut d'abord à 9 h. 15, à Kerlautre où fut tué Jean Le Dily, puis à 10 heures, à Moutoirialan où furent tués Pierre Le Nalbaut et Ernest Valverde. Une allocution de Mathurin Mahé, nouveau Président de la Section locale de l'A.N.A.C.R. qui, très ému, fit l'éloge de François Guilloux, ancien Président, décédé récemment, rappela ce que fut le dur combat dans les champs et derrière les talus aux environs de la Stèle. Celui-ci eut été beaucoup plus meurtrier sans l'action décisive de François Guilloux et de Jean Karwat connu sous le pseudonyme « Le Polac » qui à l'époque était de nationalité polonaise et déserteur de l'armée allemande.

A 10 h. 45, au monument de Kerduel, élevé à la mémoire de Joseph Le Ny, Rémi Croizer et Alexis Christien. Mathurin Mahé remercia Albert Le Priol et Roger Guillemot représentant le Bureau départemental de l'A.N.A.C.R. qui, par leur présence, apportaient le soutien des Résistants du Morbihan dans la lutte pour faire con-

naître l'histoire de la Résistance et défendre le droit à réparation M. Marc Le Vaillant, Maire de Lignol, prit ensuite la parole.

Voici l'allocution de Monsieur le Maire de Lignol :

Mesdames, Messieurs,
« Voilà 26 ans que les troupes allemandes, alors cantonnées à Guéméné-sur-Scorff, arrêtaient ici trois Combattants de la Résistance.

Après les avoir torturés sans aucun jugement ils abattirent l'un d'entre eux, Joseph Le Ny, qu'ils enfouirent à une trentaine de mètres sous quelques centimètres de terre.

Les deux autres, Rémy Croizer et Alexis Christien, furent envoyés à Rennes d'où ils prirent la direction des camps de concentration avec plusieurs milliers de camarades résistants. Mais hélas, ils ne revinrent pas.

Cette guerre cruelle et barbare nous a coûté trop de sang, de larmes et de souffrances pour que nous ne pouvons oublier de sitôt l'odieuse agression nazie.

Souhaitant à l'avenir une meilleure amitié, une fraternité plus sincère entre les peuples, pour que les générations futures n'aient pas à connaître de telles horreurs.

A la mémoire de ces trois Combattants de la Résistance morts pour la France, je demande d'observer une minute de silence.



Le Monument de Kerduel

Après la remise des décorations aux Résistants de Languidic

LE MOT DU PRESIDENT DE LA SECTION LOCALE

Ce 17 Mai 1970, est un jour de fête pour la Section de Languidic de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, 6 de nos camarades sont en effet honorés aujourd'hui.

Mais je tiens tout d'abord à remercier, au nom de la Section, notre camarade Jean Tual, grand invalide de guerre, Président de la Section d'Hennebont, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre au titre de la Résistance, d'avoir bien voulu accepter de venir remettre officiellement les décorations accordées à nos camarades que nous honorons ce jour, ainsi que notre camarade François Ruault Vice-Président de cette même section.

Il serait fastidieux de rénumérer les campagnes de nos 6 amis, c'est pourquoi nous pensons qu'il est préférable d'associer toute la Résistance, qui demande à être mieux connue, surtout parmi les jeunes générations.

Ainsi que le faisait remarquer notre ami Albert Le Priol, Secrétaire Général du Comité Départemental de l'A.N.A.C.R., lors de notre Assemblée Générale,

il serait bon que des expositions retraçant la vie de la Résistance soient renouvelées. Celles organisées à Lanester, Hennebont, Quiberon et la semaine dernière à Lorient, marquant le 25^e anniversaire de sa libération, ont démontré l'intérêt porté par le public à ces manifestations.

Les 7.000 entrées à la seule exposition d'Hennebont en sont une preuve indiscutable.

Ainsi que je le disais, ces manifestations seraient en particulier bénéfiques aux jeunes, car bien que sachant qu'il y eut une guerre 1939-1945, très peu connaissent le rôle important et la contribution apportée par la Résistance pour la libération du sol national.

Je ne voudrais pas revenir sur ces jours sombres, ce jour étant placé sous le signe de la joie.

Je ne voudrais pas terminer sans rappeler que l'aide apportée par l'A.N.A.C.R. a contribué à faire reconnaître les mérites de nos 6 décorés par les pouvoirs publics.

En terminant, je crois me faire le porte parole de notre Section pour féliciter nos camarades et porter un toast en leur honneur.

Vive nos décorés.



Le Monument de Moustoiriallan



Les décorés devant le Restaurant Le Pallee, à Pont-Augen

**Entreprise de
Couverture
Zinguerie**

LOUIS ALLANO

41, Rue de Saint-Maudé

L O R I E N T

Tél. 64.23.79

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne
HOTEL DE LA VALLÉE
CAFÉ - RESTAURANT - BAR
CONFORT TERRASSE

Léon QUILLERE

56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Tél. 104

UN ANCIEN RESISTANT

vous invite à déguster ses VINS

Demandez ses tarifs

Grands crus, Vins de Qualité — Prix incomparables

Paul SAVARY

2, Rue Foucher-Lepelletier — 92 - ISSY-LES-MOULINEAUX

LE DOCTEUR EDOUARD MAHEO, Co-Président Départemental de l'A.N.A.C.R.

Témoign des « Dossiers de l'Ecran »

(émission parue sur la 2^{me} Chaîne, le Mercredi 17 Juin 1970)

Après deux grandes séquences sur la bataille de France et Dunkerque, la télévision a ouvert le Mercredi 17 Juin 1970 un « dossier de l'écran » où le Morbihan se retrouve en tout premier plan de l'actualité qu'il tint dans la guerre, voici 26 ans, en Juin 44, à Saint-Marcel. C'est le dossier du « Bataillon du Ciel » qui a été ouvert, après le film de Kessel présenté en soirée de gala au Royal, le 15 Avril 1947, sous la présidence du général Corniglion-Molinié.

Après le film, un débat eut lieu au cours duquel ont participé, entre autres personnalités trois anciens de Saint-Marcel : le Capitaine Fey, officier de liaison de l'armée britannique ; le Capitaine Desplantes, Président de l'Amicale des Anciens Parachutistes ; le Dr Mahéo, ancien Médecin-Chef du camp.

C'est lui, on se le rappelle, qui le premier, le 14 Mai, à Plumelec, devant le cerueil du Colonel Bourgoin, avait pris la parole pour saluer le chef du bataillon du ciel « au nom des obscurs, des sans-grade ». Ce qui était une manière de dire modeste car la direction du service de santé n'était pas une mince affaire.

Ce service lui avait été confié par un jeu de circonstances imprévues, car s'il était bien médecin, alors à Baden, c'est effectivement en résistant sans galon qu'il s'enrola dans le 2^{me} bataillon du Colonel Le Garrec à l'appel duquel tous les jeunes (tous à trois exceptions près) se présentèrent pour la levée en nombre de Saint-Marcel. Jusque là il se contentait de faire sauter les trains allemands !

Donc lui aussi rejoignit Saint-Marcel comme combattant jusqu'au jour où le Colonel Bourgoin s'étant fait une entorse, il s'enquit près du Colonel Morice d'un infirmier.

— Un infirmier ! lui répondit M. Chenailler ; mais j'ai mieux : un lieutenant qui est un vrai toubib.

— Un toubib ! Mais on pourrait en avoir grand besoin pour autre chose que des entorses.

Et c'est ainsi que le Dr Mahéo reçut de la « direction générale » de la Santé, le soin de recruter les infirmières, les secouristes, de se mettre en liaison avec la Croix-Rouge dont la représentation officielle devait rendre de tels services. A lui le soin de constituer une infirmerie, de

demander à Londres les brancards et le matériel de premier secours parachutés par retour du courrier, et pour les seconds secours d'organiser les relais dans les cliniques les plus proches : Vannes et Malestroit surtout où le Dr Queinnec, à son poste de chirurgien, tint un rôle capital avec la Supérieure des Augustines.

— Vous étiez seul pour ce travail ?

— Non, un autre médecin se trouvait aussi à Saint-Marcel : le Dr Brochard, qui depuis est mort dans un accident d'avion, et qui fut d'un dévouement sans borne dans la tâche très difficile d'évacuer les blessés. Avant le 18 Juin, les blessures n'étaient généralement pas graves, consécutives au maniement d'armes, à l'inexpérience. Avec le 18 Juin ce fut beaucoup plus sérieux, et beaucoup plus difficile d'assurer le transport des invalides dans des fermes surveillées par des hommes en armes, éventuellement assurer le repli dans des caches, au fond de bois, de landes et toujours au risque de grands périls.

C'est ainsi que le Dr Le Coq de Plumelec — prédécesseur du Dr Renondeau — paya de sa vie son dévouement au service des résistants blessés : arrêté par les SS un matin de Juillet 44, il était fusillé au Fort-Penthièvre.

C'est ainsi, parmi d'autres, que M. Louis Houbé, pharmacien dans cette même bourgade, actuellement à Vannes, qui transportait les médicaments dans les fermes et les pailliers transformés en infirmeries précaires, fut arrêté par la Gestapo atrocement martyrisé et laissé pour mort à la prison de Rennes lors du départ précipité des Nazis.

— Vingt-cinq ans passés sur ces événements, quel souvenir en conservez-vous aujourd'hui ?

Le Docteur Mahéo n'a pas répondu immédiatement à cette question parce que, m'expliquait-il, les souvenirs d'hier et ceux d'aujourd'hui chevauchent nécessairement. Ils ne sont pas séparés par une cloison étanche.

— Enfin, finit-il par me dire, j'ai conscience d'avoir agi par devoir, sans réaliser sur le coup que ces journées qui passaient au fil des semaines, ne seraient pas des journées comme les autres, à les regarder plus tard. Nous étions embarqués dans une aventure dont ni moi ni

beaucoup d'autres ne réalisions les risques exacts, et cela valait peut-être mieux.

Que Saint-Marcel ne fut qu'une péripétie locale dans une immense guerre, sans doute.

C'est tout de même son patronage qui a été retenu l'an dernier, 25^{me} anniversaire de la bataille, pour baptiser la promotion d'officiers de réserve d'infanterie.

21 JUIN 1970

Cérémonie intime à Saint-Marcel où sept Anciens Résistants sont décorés

Quelques anciens du maquis de Saint-Marcel s'étaient rassemblés au Monument de la NOUETTE, à l'occasion d'une remise de décorations à sept anciens maquisards.

Après le dépôt de gerbes, M. Georges Gougoud, demanda à l'assistance d'observer une minute de silence, puis le Capitaine Louarn de Ploërmel procéda à la remise des décorations.

LES DECORES

Jean BOLZEC, Croix de Guerre et Croix du Combattant Volon-

taire de la guerre 1939-1945 ; Jean GRIGNON de Sérent, André MICHE de Malestroit, Auguste COLINEAUX de Concoret, Adrien SAMICA de Malestroit, François GOUSSET de Vannes et à titre posthume M^{me} V^{re} AMIRAULT de Malestroit reçut cette haute distinction pour son mari Henri, décédé le 25 Février 1969.

La cérémonie se termina par le Chant des Partisans.

« Ami Entends-tu » et le Bureau Départemental de l'A.N.A.C.R. présentent aux décorés leurs chaleureuses félicitations.

GOURIN

La Section gourinoise de l'A.N.A.C.R. a pris part aux manifestations qui se sont déroulées le 9 Août 1970, dans le cadre des Fêtes des Emigrés Bretons en Amérique du Nord.

Le dimanche matin, en présence des délégués des ambassades du Canada et des Etats-Unis, des personnalités locales et du cortège des participants, les membres de l'A.N.A.C.R. de Gourin précédés de leur drapeau se sont rendus au Monument aux Morts de la Résistance.

Notre camarade, Sam Février, Président de l'A.N.A.C.R. de Gourin, a prononcé une courte allocution.

Lors des entretiens qu'il eût avec nos camarades, le délégué

de l'Ambassade du Canada se montra très intéressé par les diverses activités de la Résistance de Gourin pendant l'occupation, et plus particulièrement par les réseaux d'évasion et de rapatriement des équipages aériens alliés. Ce fut là une nouvelle occasion de faire connaître un des aspects de la Résistance.

Dans le courant de la semaine qui suivit cette réunion, Monsieur Jean Montaufray, Président de l'Amicale des Parents d'Emigrés (A.P.E.A.N.) a reçu, de l'Ambassade du Canada, une lettre qui remerciait, entr'autres l'A.N.A.C.R., pour sa participation aux cérémonies de cet important rassemblement.

Pour vos intérieurs et vos extérieurs

adressez-vous à un spécialiste

R. POULEAU

DÉCORATION — PAPIERS PEINTS
PEINTURE — VITRERIE

76, Boulevard Léon-Blum — LORIENT

Crimes commis par les Nazis pendant l'occupation allemande (suite)

CANTON DE CLEGUEREC

Fraboulet Jérôme, chef du groupe F.T.P.F., Guillot Mathurin Lescouat Albert, Maure Louis, Houarno Rémi, chef de groupe F.T.P.F., sont faits prisonniers par les allemands dans le courant du mois de Mai 1944.

Leurs corps seront retrouvés affreusement mutilés dans la fosse commune de la Citadelle de Port-Louis.

CANTON D'ELVEN

Le 14 Juillet 1944, cinq hommes sont jetés vivants dans un brasier.

Voici un résumé des faits : Depuis quelque temps la ferme du village de Kerlanvaux en Trédion était transformée en infirmerie pour les parachutistes, le 14 Juillet, une vingtaine d'entre eux se trouvaient aux alentours alors que M. Kerhervé propriétaire et sa fille Anne, âgée de 17 ans, s'occupaient de leur nourriture.

Vers 9 heures, le matin, le Capitaine André et le Docteur Mahéo venus visiter les malades et blessés, mirent les habitants en garde contre une patrouille allemande qu'ils venaient d'apercevoir sur la route à environ un kilomètre de la ferme. Les parachutistes s'égaillèrent dans la campagne.

Vers midi, un détachement de soldats allemands, ayant à leur tête quatre civils, se dirigèrent vers la ferme, y entrèrent pour interroger les habitants. Ils s'installèrent à table et après avoir fait un bon repas ils arrêtèrent M. Kerhervé et perquisitionnèrent la maison.

N'ayant rien trouvé de promettant, ils firent subir au fermier l'interrogatoire habituel suivi de coups et autres tortures en présence de sa fille et de son épouse. N'ayant rien tiré de l'interrogatoire, ils firent garder les fermiers par des sentinelles en armes et se mirent à la chasse aux parachutistes. Pendant plus de deux heures on entendit des coups de feu dans les bois environnants. Les fermiers virent passer un para sur un brancard et trois autres le suivant à pied. La maison fut pillée, les vêtements, les vivres furent chargés dans la voiture des allemands. Madame Kerhervé et sa fille furent emmenées à quelque distance de la maison

par un allemand qui fit comprendre à la fermière qu'elle pouvait se considérer comme veuve.

Après avoir torturé sauvagement M. Kerhervé et les parachutistes, la ferme fut incendiée et les cinq martyrs furent jetés vivants dans le brasier. Le corps du fermier fut retrouvé les membres brisés et carbonisés.

**

Le 15 Juillet, à 4 heures du matin, trois Résistants vraisemblablement victimes de dénonciation, furent arrêtés à leurs domiciles au bourg d'Elven par les allemands.

Ils subirent d'odieuses tortures, ils furent contraints à creuser leurs tombes, puis ils eurent la tête et la poitrine écrasées à coup de grosses pierres, jetés dans le trou qu'ils avaient creusé ils furent achevés à la mitrailleuse.



Robert LE CALVE

du 1^{er} Bataillon F.T.P.F.

Fait prisonnier à Kervenn, le 14 Juillet 1944

Fusillé au bois de Botségalo

CANTON DE LA GACILLY

Le 29 Mai 1944, la Felgen-darmerie de Redon arrêtent Marcel Hervo à La Gacilly et le conduise à Redon.

Il est frappé sur un billot jusqu'à ce que les bâtons cassent. Cela dure pendant plusieurs jours, puis il est remis à la Gestapo.

Conduit à Rennes il subit l'épreuve de la baignoire, est pendu par les pieds et frappé à coups de nerfs de bœuf.

CANTON DE GRAND-CHAMP

Le 13 Juin 1944, Georges Bissonnet, âgé de 23 ans, Gustave Sine, âgé de 29 ans, André Le Godec, âgé de 31 ans, sont arrêtés par les allemands dans le bois de Saint-Bily alors qu'ils s'occupaient de la cuisine du maquis. Ils subiront la torture et seront fusillés le 29 Juin.

Le 16 Juin 1944, la ferme du Cosquer est cernée par les allemands, le fermier, trois Résistants et deux parachutistes sont faits prisonniers. Ils subiront la torture de 7 heures à 18 heures et seront abattus. Le fermier, M. Joseph Dano, sera retrouvé les deux yeux arrachés et le crâne défoncé. La ferme avait été pillée.

Le 20 Juin 1944, Jules Le Mitouard, âgé de 17 ans et son frère Marcel, âgé de 19 ans, accusés d'appartenir à la Résistance, sont fusillés à Locmaria-Grand-Champ.

Le 21 Juin 1944, les géorgiens attaquent les F.F.I. cantonnés dans le bois de Botségalo vers 14 h. 30.

Lucien Jolivel, Roger Bour-sicaud, Jean-Jacques Bellec, qui occupent les fonctions de cuisiniers, sont faits prisonniers et abattus sur place.

Le 2 Juillet 1944, Jean Martin Joseph Guernevé, Jean Jarno, Résistants fusillés à Pluvigner et à Vannes, et dont les corps avaient été ramenés à Grand-Champ pour y être enterrés après avoir été placés dans des cercueils, sont repris par les allemands qui les cachent on ne sait où. Les corps n'ont pas été retrouvés.

Entre le 15 et le 19 Juillet, de nombreux F.T.P.F. faits prisonniers au cours des combats de Kervenn le 14 Juillet 1944, sont fusillés dans le bois de Botségalo.

Voici les noms des victimes : Brien Gaston, de Baud ; Conan Joseph, de Bieuzy ; Corvec Georges, de Gâvres ; Doussineau Marcel, de Puteaux ; Du-bray Lionel, de Athis-Mons ; Donias René, de Plumergat ; Caro Julien, de Baud ; Gillet Auguste, de Guéhenno ; Henriot Laurent, d'Hennebont ; Jégot Henri, de Bignan ; Le Bail Louis de Guémené-sur-Scorff ; Le Bot Pierre, de Camors ; Le Calvé Robert, de Pontivy ; Le Duic Louis, de Gâvres ; Le Gleuher André, de Landaul ; Le Grégam Jean, de Séné ; Le Grégam Roger, de Séné ; Le Penne Edouard, d'Hennebont ; Le Roy Marcel, de Saint-Thuriau ; L'Hérideau Edouard, de Bieuzy ; Maho Raymond, de Guénin ; Nédelec Eugène, de Kervado ; Prigent Alexis, de Bieuzy ; Rabo Roger de Saint-Thuriau ; Renault Charles, d'Aubaué (54) et cinq corps non identifiés.

(à suivre)

*du 1^{er} Bataillon FFI Valais
fusillé le 16/06/44*

Recueilli par Albert LE PRIOL.

EPHEMERIDES

La Résistance dans le Canton de Locminé

Ce secteur constitue un véritable chef-lieu de la résistance dès l'été 1943.

En Août 1943, le Comité Militaire Régional des F.T.P. (Direction Départementale) est à Naizin. L'Etat-Major du B.O.A. (Bureau des Opérations Aériennes) se trouve à Locminé même — ses dépôts d'armes sont à Saint-Allouestre, Moréac puis Moustoir-Ac.

Durant l'hiver 1943-1944 plusieurs événements importants se déroulent à Locminé, dont la destruction des ateliers Bollinder (travaillant pour le Kriegsmarine) à l'aide des explosifs confisqués à Le Du « collaborateur » et exploitant des carrières de Plumelin.

Le 1^{er} Avril, le brigadier de gendarmerie Milès prend le maquis pour devenir le Capitaine Charles, commandant la 17^{me} Compagnie de l'Armée Secrète.

Le même jour, Onézime Le Cam, de Moréac, Capitaine commandant la compagnie F.T.P. du canton est pris par des Felgendarmes alors qu'il désarme des allemands dans un restaurant. Il est confié provisoirement aux gendarmes de Locminé, qui préviennent des résistants de Naizin. Ces derniers délivrent leur camarade et ligotent « Pro-Forma » le gendarme de garde.

Le 12 Avril, des F.T.P. de Naizin, Rouillé et Audo, puis Jaffré et Le Mestic sont arrêtés et conduits à Pontivy.

Le 13 Avril, une embuscade est dressée à Siviac pour les délivrer à l'occasion de leur transfert à Vannes ? C'est le premier combat rangé du Morbihan. Les F.T.P. de Moustoir-Remungol capturent le premier prisonnier allemand de la résistance départementale, le Felgendarme Moëbius. C'est un événement important qui galvanise tous les patriotes. L'allemand n'est plus invulnérable.

Le lendemain 14 Avril, deux chefs F.T.P., les Commandants Kesler et Devillers du C.M.R. tombent à la limite du canton, à la Boulayé en Pluméliau.

Un détachement du S.D. (Gestapo) s'installe alors à Locminé ainsi qu'une importante garnison. Rumungol et Naizin sont également occupés. Des Waffen SS français de la milice Perrot (Autonomistes Bretons) assistent les allemands dans leurs tâches d'interrogatoires et de tortures. Des centaines de patriotes et

d'innocents défilent dans les geoles situées au sous-sol de l'école publique de jeunes filles. Ils proviennent de tout le centre du département. La plupart sont déportés. Beaucoup sont fusillés dans les campagnes environnantes.

La campagne est fouillée systématiquement. Des accrochages ont lieu quasi quotidiennement.

Le 5 Mai, Donias, Chef des F.T.P. de Moustoir-Remungol est pris il sera fusillé à Port-Louis.

Le 21 Mai ; le groupe « Danielle Cazanov » aura un tué et trois prisonniers à Kerbegen en Plumelin.

Le 11 Juin, les F.T.P., Le Cam, de Moréac et Gainche de Naizin tombent à leur tour à Régigny. Kerleaux et Beaucher de Radénac seront pris le même jour.

Le 12 Juin, c'est le tour de Gédéon Février, soldat de l'armée secrète de Moréac.

Le 28 Juin, un accrochage a lieu à la Croix-Blanche en Moréac. Des Occupants sont tués mais un patriote et trois habitants sont passés par les armes. Le village est brûlé entièrement.

Le 28 Juin, à « La Touche » en Moustoir-Ac la Compagnie A.S. de Milès est attaquée. Elle décroche en perdant un homme

du groupe couvrant la retraite de l'unité, Georges Yarrick.

Le 3 Juillet, trente deux patriotes de l'A.S. venus aux obsèques de Jean Annic (tué le 30 Juin) sont raflés par l'ennemi sur dénonciation. Ils sont torturés dans leur ville même puis fusillés comme Raby à Plumelin ou transférés à Penhièvre où 28 seront assassinés, 2 seront déportés.

Le 13 Juillet, six patriotes de Saint-Jean-Brévelay sont fusillés à Plumelin.

Le 16 Juillet le F.T.P. Auguste Nicolas est exécuté à la limite de Régigny et de Moréac. Il en est de même, le 18 à Moréac pour le Parachutiste Philippi et quatre patriotes morbihannais.

Le 14, un groupe de vingt-huit F.T.P. est pris à Kervenn en Pluméliau. Ces hommes sont à leur tour torturés à Locminé, puis fusillés à Colpo les 18 et 21 Juillet. L'un d'eux, Julien Guidard sera retrouvé affreusement mutilé sous le cadavre d'un cheval, à Locminé.

Le 1^{er} Août, après une tentative d'encercllement du 4^{me} Bataillon, les allemands (qui ont perdu 18 des leurs) fusillent à Moréac, Roger Le Cam (Frère du précédent) et Joseph Texier. Le Capitaine Victor (Henri Jégat, de Bignan) est fusillé le même jour à Colpo. Ce seront les derniers morts de l'occupation pour le secteur de Colpo.

Le 4 Août, Locminé est libéré. Vingt-cinq allemands remplacent les patriotes dans les prisons de Locminé.

Le 4^{me} Bataillon (composé de gars de Locminé et de la région) continue le combat sur le Front de Lorient à Nostang où il capture la compagnie ennemie qui avait pillé Saint-Marcel en juin.

Les morts de la résistance Locminoise et du 4^{me} Bataillon sont honorés par le Monument de Porth-Legal en Moréac et celui de Pont-Courrio en Nostang. Leur nombreuses tombes sont aux cimetières de Locminé, de Naizin, de Moréac, de Plumelin, etc...

Le Directeur de la Publication :
André SCAVINER

Dépôt légal : 4^{me} Trimestre 1970

Edit. et Imprim. de Bretagne - Lorient



MOBYLETTE

CADY

Marcel LE FUR

37, Rue de Belgique — LORIENT — Tél. 64.56.54

38, Rue Jean-Jaurès — LANESTER — Tél. 64.29.90

Toute la gamme
de MOBYLETTES-CADY et Vélos

LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT - 56 — Tél. 64.29.07

Maison Spécialisée la plus importante de la Région

Icon Osier et Rotin — Lits — Vannerie décorative — Fauteuils et Meubles
Les plus Beaux Cadecux — Exécution de toutes Vanneries sur Commande
Fournitures de Rotin et Raphia pour tous Travaux — Entrée Libre

gan

gan

Hubert BRISSON

Agent Général d'Assurances

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, Rue Carnot - LORIENT

Tél. 64.27.71

INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS